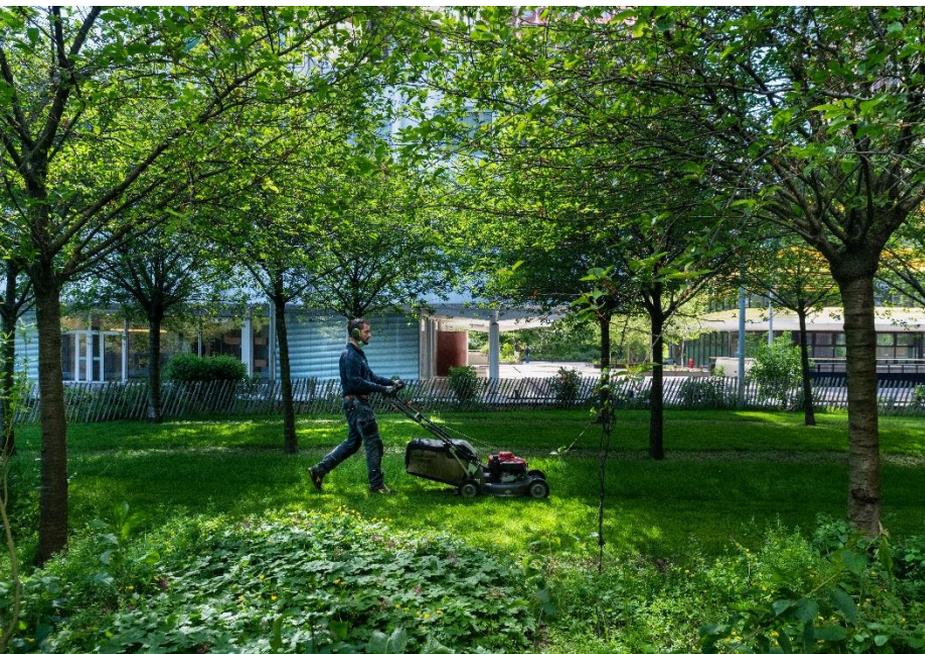




Aidez-nous à faire pousser des arbres en ville et des haies dans les champs !



Appel à projets
Porteurs de projet
Appel à
manifestation d'intérêt
Financeurs

Publication :
28 octobre 2024

Dates limites de réponse :
Porteurs de projet : 17 jan. 25
Financeurs : 7 fév. 25



C'est tous ensemble que nous créerons une métropole souhaitable.

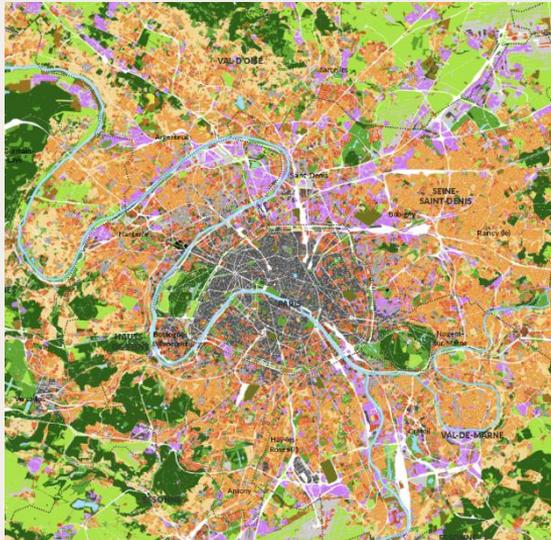


C'est en unissant nos forces que nous ferons de la métropole parisienne un modèle d'adaptation et de solidarité.

Face à l'urgence climatique, la Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris offre aux **porteurs de projet** et aux **entreprises** du territoire l'opportunité de devenir acteurs du changement en réalisant ou en finançant, dans la métropole parisienne et ses environs, des **projets de transition écologique** qui renforceront notre résilience commune.

Contre les vulnérabilités climatiques, des solutions fondées sur la nature

L'**îlot de chaleur urbain** est causé par l'absorption de l'énergie solaire par les matériaux des bâtiments et le bitume des routes et des parkings.
Pour le réduire, il faut **végétaliser et désimperméabiliser les sols**.



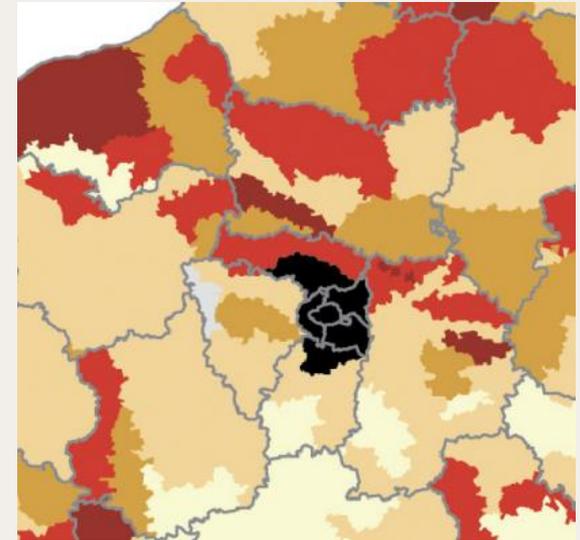
Chaleur en ville
Source : Cartoviz – Institut Paris Région

Les **inondations** en ville sont souvent causées par l'imperméabilisation des sols. Bâtiments, routes et parkings empêchent l'eau de s'infiltrer, ce qui saturé les réseaux de drainage. Pour les réduire, il faut **désimperméabiliser les sols**.



Zones inondées potentielles
Source : Cartoviz – Institut Paris Région

L'**érosion des sols** et leur dégradation s'accélère. Pourtant, ils sont au cœur de la sécurité alimentaire et de la biodiversité.
Planter des haies permet de limiter l'érosion et de protéger la biodiversité.



Aléa d'érosion des sols.
Source : Gis Sol-Intra-SOeS, 2011

Pour agir aujourd'hui, la Coopérative vous propose deux leviers d'action :



Végétaliser la ville



Planter des haies

Végétaliser la ville

Adaptation

Les projets contribuent à la création d'îlots de fraîcheur urbains et à la désimperméabilisation des sols, régulant ainsi les températures locales et améliorant la résilience face aux effets du changement climatique.

Cadre de vie

En créant des espaces verts accessibles, les projets améliorent le bien-être des habitant.es en offrant des espaces de détente et de socialisation tout en réduisant la pollution sonore et en améliorant la qualité de l'air.

Inclusion

Les projets encouragent l'inclusion sociale en créant des espaces verts accessibles à toutes et tous, avec un accent particulier sur les populations vulnérables et les quartiers prioritaires, tout en soutenant des initiatives éducatives et associatives.

Biodiversité

Les projets accroissent la biodiversité urbaine en intégrant des espèces locales et en favorisant la création de corridors écologiques qui aident à protéger la faune et la flore locales.

Eau

Les projets facilitent l'infiltration de l'eau dans les sols, réduisant la pression sur les systèmes d'assainissement tout en favorisant la recharge des nappes phréatiques.

Planter des haies

Paysage

Les haies constituent un élément majeur du paysage rural. Elles encadrent les chemins pour les activités de loisirs, rompent l'homogénéité et créent une identité locale.

Cultures

Les haies protègent les cultures en servant de brise-vent, d'abri pour la faune, en réduisant les parasites et en enrichissant le sol en matière organique.

Biodiversité

Les haies sont des zones de refuge, nourriture et reproduction pour de nombreuses espèces : oiseaux, mammifères, insectes, araignées, reptiles et bactériens...

Elevage

Les haies contribuent au bien-être animal qu'elles protègent des intempéries (vent, pluie, soleil, réduction de la température) et leur apportent du fourrage.

Eau

Les haies freinent le ruissellement donc limitent l'érosion. Elles favorisent l'infiltration et donc le rechargement des nappes. Elles freinent la dispersion des polluants et en permettent la dégradation d'une partie.

Carbone

Les haies stockent du carbone dans leur biomasse et dans le sol.

Pour ce faire,
nous lançons notre 1^{er} appel à initiatives,
avec 3 objectifs :



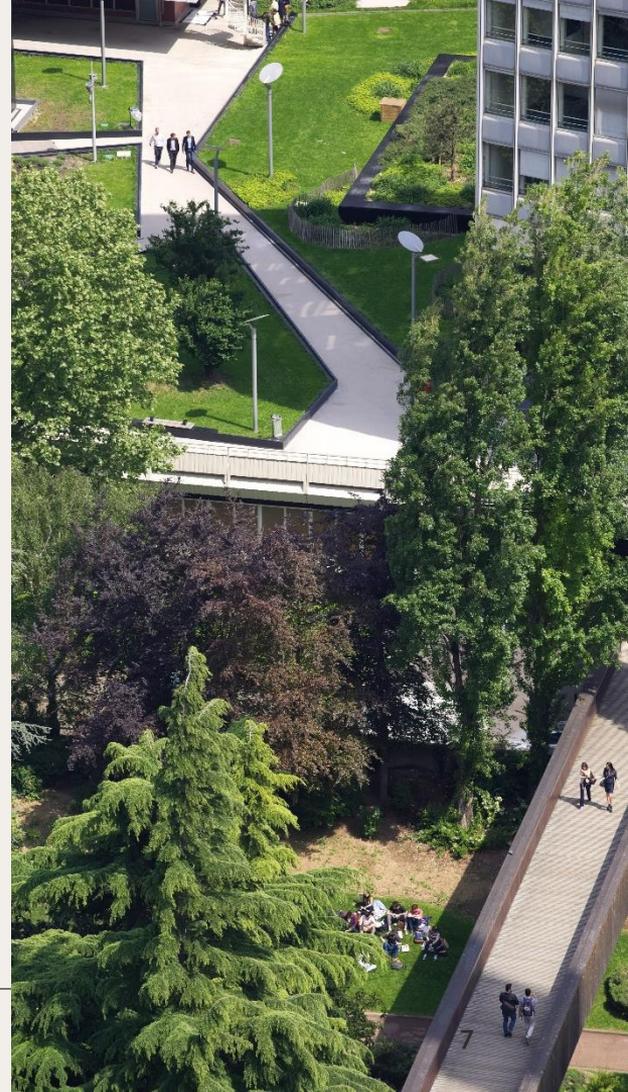
Porteurs de projet

Faire émerger des projets
de végétalisation urbaine
et de plantation de haies

Financeurs

Faciliter l'action des entreprises
sur des projets locaux
sélectionnés, vérifiés et suivis

Réunir 1,5 M€ de financements privés
pour financer les projets



Plus concrètement, que recherchons nous ?

En ville

les types de projet suivants :



Renaturation d'espaces artificiels ou imperméables

Voiries, places, parkings, cimetières et zones d'activités

Renforcement d'espaces naturels existants

Parcs, jardins, friches, cours d'eau



Végétalisation de toitures

Les projets peuvent être portés par des collectivités locales, bailleurs sociaux, aménageurs, promoteurs, etc.

Les projets seront labellisés  **Urb'Adapt** avec l'aide de la Coopérative (voir page 11).

Plus concrètement, que recherchons nous ?

En zones péri-urbaines et rurales

les types de projet suivants :

Plantation de haies continues

Haies bocagères ou d'agroforesterie,

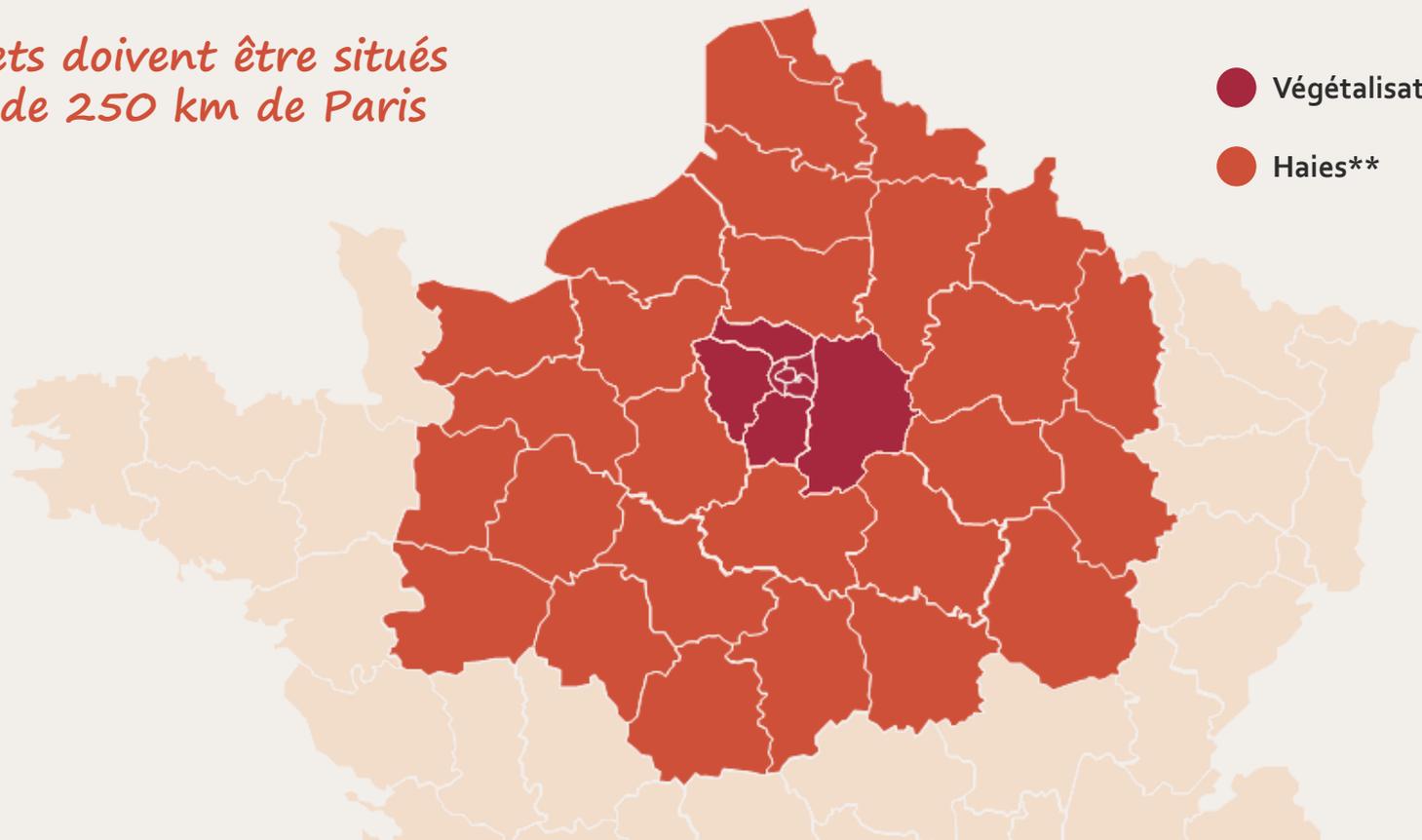
incluant au moins 75 % d'espèces autochtones et gérées durablement pendant 25 ans.



Les projets peuvent être portés par des agriculteurs, collectivités locales, aménageurs, etc.

Les projets seront labellisés **LABEL BAS CARBONE** ou **CARBO LOCAL** avec l'aide de la Coopérative.

*Les projets doivent être situés
à moins de 250 km de Paris*



* Communes urbaines uniquement

** Le périmètre inclut également l'Ile-de-France

Développé par la Coopérative, ce label évalue et certifie des **projets de transition écologique et sociale en milieu urbain dense**. Il donne une **évaluation objective de la qualité écologique et sociale** des projets pour en révéler les services rendus et en faciliter le cofinancement par des acteurs privés.

Les points forts du label

Qualité des projets

Sur des aspects **globaux**, comme :

- ✓ Non obligation réglementaire
- ✓ Cofinancements publics < 75% des coûts totaux
- ✓ Engagement de suivi sur la durée

Sur des aspects **techniques**, comme :

- ✓ Diversité : > 10 espèces différentes
- ✓ Espèces régionales > 60 %
- ✓ Pas d'espèces exotiques envahissantes
- ✓ Gestion de l'eau : arrosage en année 1
- ✓ Pas d'intrants chimiques

Indicateurs de bénéfices

Relatifs au **contexte** local du projet



- ✓ Vulnérabilité à l'îlot de chaleur urbain
- ✓ Carence en espaces verts
- ✓ Continuité écologique
- ✓ Carences en espaces de biodiversité
- ✓ Quartiers prioritaires de la ville

Relatifs à la **performance** intrinsèque du projet



- ✓ Adaptation
- ✓ Eau
- ✓ Biodiversité et sols
- ✓ Cadre de vie
- ✓ Economie circulaire
- ✓ Santé environnementale
- ✓ Inclusion

Suivi dans le temps

Par la **Coopérative**

- ✓ Pendant 5 ans

Par le **Porteur de projet**

- ✓ Pendant 25 ans

Choisir de financer un projet Urb'Adapt, c'est choisir un projet sélectionné, vérifié et suivi.

Entreprises, pourquoi financer ?

Votre entreprise est implantée sur la métropole parisienne

Vous habitez sur ce territoire

Vos enfants aussi

Vos proches aussi

Vos amis aussi

Vos collaborateurs aussi

Et même vos clients !

*Aujourd'hui, faisons de notre territoire
un lieu où il fera bon vivre demain !*





Entreprises et financements recherchés

Entreprises

Les entreprises recherchées sont de **toute taille** et de **toute nature**.

Il n'est pas nécessaire d'être sociétaire de la Coopérative pour répondre à l'AMI.
Il faut en revanche s'engager à respecter la Charte des valeurs de la Coopérative.

Financement

Le financement pourra se faire sous forme de **mécénat** ou de **prestation de service**, selon l'éligibilité du projet au mécénat et le souhait des entreprises.

Calendrier

Porteurs de projet

Publication de l'appel à projet

Instruction des dossiers

Au fur et à mesure et jusqu'au 24 janvier 2025

Clôture des candidatures

Fin de l'instruction des dossiers

Présentation des projets au jury

Annonce des lauréats

Présentation des financeurs potentiels

28 oct. 2024

19 nov. 2024

3 déc. 2024

17 jan. 2025

7 fév. 2025

Du 10 au 14
février 2025

24 fév. 2025

✓ **Match**

et mise en place des
contrats de financement

Financeurs

**Publication de l'appel à
manifestation d'intérêt**

Webinaire 1 de présentation de l'AMI

Webinaire 2 de présentation de l'AMI

Clôture des réponses

**Transmission des présentations
des projets aux financeurs**

Choix des projets

Pour en savoir plus

*Vous êtes
porteur de projet*

Voir page 16

*Vous êtes
financier*

Voir page 20



Porteurs de projet



Les documents relatifs à l'appel à projets **Nature en ville** sont les suivants.

Ils sont téléchargeables sur le site internet de la Coopérative.

Appel à projets Nature en ville Règlement



[Télécharger](#)

Label Urb'Adapt Référentiel



[Télécharger](#)

Label Urb'Adapt Méthodologie Nature en ville



[Télécharger](#)

Les documents relatifs à l'appel à projets **Plantation de haies** sont disponibles sur demande.

Pour les obtenir, merci de nous envoyer un mail à l'adresse indiquée en page suivante.

Pour toutes questions

Contact porteurs de projet

Pour toute question, envoyer un mail à
projets@coopcarbone-parismetropole.fr

Financeurs



Le règlement de l'appel à manifestation d'intérêt est le suivant.

Il est téléchargeable sur le site internet de la Coopérative.



[Télécharger](#)

Pour toutes questions

Contact financeurs

Pour toute question, envoyer un mail à
financeurs@coopcarbone-parismetropole.fr

Présentation de la Coopérative



Nous avons été fondés en 2023 à l'initiative de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris, afin d'aider à la réalisation de leurs plans climat

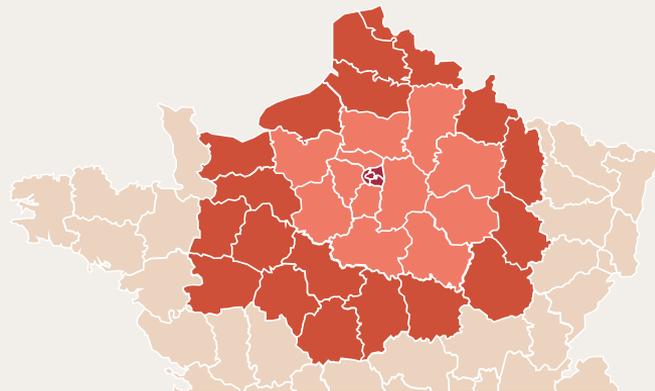
Notre raison d'être

Accélérer la diminution de l'empreinte carbone du territoire et son adaptation, en finançant en circuit court des projets de transition écologique.



Nous sommes

*Un opérateur de
décarbonation et
d'adaptation du territoire*



Nous sommes spécialisés sur les projets situés
à moins de 250 km de Paris

Nous aidons à financer les types de projets suivants :



Forêt



Agriculture



Agro-foresterie



Bâtiment



Nature en ville

Objets du présent appel à initiatives

Nous faisons le lien entre les porteurs de projet et les financeurs du territoire



Nous travaillons principalement
avec les labels suivants :

LABEL BAS
CARBONE

Urb'Adapt

CARBO
LOCAL

Nous travaillons avec des règles éthiques et collectives



*La charte des valeurs :
une démarche éthique et transparente*

Ce document élaboré avec nos sociétaires cadre nos actions pour garantir une contribution carbone exigeante, engagée et transparente.

*Les critères de sélection de projets :
un gage de qualité et de confiance*

Des règles de montage et de sélection des projets strictes et rigoureuses approuvées par un comité d'experts sectoriels parmi nos sociétaires. Nous garantissons l'apport de crédits carbone vérifiables et permanents issus de projets à fort co-bénéfices.



Nous sommes une SCIC*, avec 40 sociétaires déjà au service du projet

Collectivités locales



Banques



Experts thématiques

Bâtiment

parisaine



AORIF



Forêt



Agriculture, eau



Réemploi



Compost Urbain

Biodiversité

CDC BIODIVERSITÉ



Enseignement Conseil, innovation

SciencesPo

PARIS&CO

step one
to transition

Logistique

sogaris

Energie

safidi
edf

Numérique

TeleCòop

Salarié.es &
Expert.es

9 personnes

* Voir page suivante



La SCIC, société coopérative d'intérêt collectif

Un format en accord avec nos valeurs

- ✓ Nous fournissons des services d'intérêt collectif à caractère d'utilité sociale
- ✓ Nous sommes au service d'un projet de territoire
- ✓ Notre sociétariat inclut clients, fournisseurs et salarié.es
- ✓ Notre lucrativité est limitée
- ✓ Notre gouvernance est partagée : au sein des collèges, 1 sociétaire = 1 voix

Envie d'en savoir plus ?



Notre site internet

<https://coopcarbone-parismetropole.fr/>



Nos réseaux



Mentions légales

SCIC SAS à capital variable
RCS Paris 978.433.290
48 rue René Clair, 75018 Paris

Crédits photo

Pages 1, 2, 4, 5, 7, 8, 11 à 13,
15, 25, 29 : PariSeine
Page 6 : Freepik

